



Lettre de l'équipe municipale n° 29



Séance du vendredi 17 février 2017 à 20h

Absents excusés : Johan AUBANEL et Michaël SAHRIDJ.



CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Encore un mauvais coup porté à la ruralité !

Selon toute vraisemblance, à partir du 22 mars prochain, l'instruction des demandes de cartes nationales d'identité ne sera plus réalisée en mairie.

Comme pour les passeports, seules des mairies centralisatrices (Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Symphorien-sur-Coise en ce qui concerne notre communauté de communes des Monts du Lyonnais) seront habilitées à effectuer ce travail.

Le conseil municipal déplore cette décision prise par les services de l'Etat qui prive une fois de plus le citoyen des services de proximité.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS

La première réunion de la nouvelle communauté de commune a eu lieu le 6 Février. Elle a débuté par une minute de silence suite au drame survenu à la piscine d'Hurongues. Pour les besoins de l'enquête, cette dernière est restée fermée une quinzaine de jours.

Les vice-présidents nouvellement élus se sont vu attribuer des domaines de compétences et les montants de leurs indemnités ont été votés.

Des commissions de travail vont être mises en place (économie, sport, culture, tourisme, ordures ménagères, etc.) et des élus délégués seront nommés lors de la prochaine réunion (entre 8 et 24 personnes selon les commissions).

Concernant Saint-Genis, plusieurs conseillers ont émis le souhait d'en faire partie. Selon le nombre de « candidats », un choix sera fait et la réponse leur sera donnée après la réunion du 21 février.

Les dossiers en cours dans chaque ancienne entité ont été expliqués et validés afin que ces projets continuent.

Beaucoup de travail attend les élus car les disparités de fonctionnement sont nombreuses.



COMPETENCE P.L.U.

L'assemblée est informée que, conformément à la loi ALUR, les communautés de communes exercent de plein droit la compétence « Plan Local d'Urbanisme » à compter du 27 mars 2017 sauf si au moins 25 % des communes concernées représentant au moins 20 % de la population s'y opposent.

A l'unanimité, le conseil s'oppose au transfert de la compétence PLU à la communauté de communes des Monts du Lyonnais.



PROJET ASSAINISSEMENT SECTEUR « LES ROSSANDES »

Pour donner suite à la demande formulée par trois propriétaires actuellement en assainissement autonome, le conseil s'engage à réaliser le raccordement au réseau public des habitations concernées sous réserve d'une participation financière des propriétaires à hauteur de 2.500 € chacun.

Après signature de la convention s'y rapportant par toutes les parties impliquées, la commune passera commande à l'entreprise retenue pour des travaux à réaliser avant la fin juin 2017.



PROJET NUMEROTATION DES MAISONS ET NOMS DE RUES

La poste nous a présenté le 6 février un devis pour une prestation d'accompagnement et d'aide à la mise en place du projet numérotation métrique.

Celui-ci s'élève à 6.791.70 € TTC et comprend un audit/conseil, l'assistance au montage du projet et l'envoi des nouvelles adresses aux habitants de la commune.

Le conseil décide de se laisser un temps de réflexion et va demander d'autres devis.



ECOLE

Le conseil d'école a eu lieu le 16 février.

Plantation d'une haie : le 8 février, un projet de plantation de haie a été mené par l'école avec l'aide de l'association de la chasse afin de sensibiliser les enfants à leur importance pour l'environnement (protection contre le vent et l'eau et ressource pour l'espèce animale). L'association communale de chasse agréée a pris en charge l'achat des végétaux.

Projet coin nature : les élèves ont également pour projet de créer un coin nature ; un hôtel à insectes, 2 nichoirs, 5 bacs à fleurs, 2 serres et des arrosoirs vont être achetés pour un montant de 625€ HT.

Pour ce projet, la commune percevra une subvention de 500 €.

Carnaval : le défilé du carnaval de l'école aura lieu le 10 mars à 14h30. Si vous n'avez pas pu les admirer dans le village, vous pourrez vous rendre à la salle polyvalente où ils termineront l'après-midi.

Inscriptions à l'école : les enfants nés en 2014 et avant peuvent dès à présent s'inscrire en prenant rendez-vous avec la directrice au 04.74.26.22.46 avant le 15 mai si possible.

Pour les enfants nés en 2015, prendre contact avec la directrice également.

Pour l'inscription, vous aurez besoin : du livret de famille, d'un justificatif de domicile, du carnet de vaccination de l'enfant, d'un certificat de radiation si l'enfant était scolarisé dans une autre école.



COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

Voirie

La partie du chemin de Boussoure entre la maison AUBANEL (Le plat) et les Charmottes, ce qui représente environ 270 mètres, va être chiffrée en vue d'une éventuelle inscription au programme de voirie communautaire.

Le programme strictement communal de voirie sera défini lors de la prochaine réunion.

La dégradation du bord de la RD 25^E (liaison le bourg - RD 389 Lafay) a été évoquée ; information sera transmise au Département.

Les devis concernant les travaux d'aménagement de l'entrée du village sont attendus pour début mars.

Syndicat des eaux

Le nouveau président, M. Thomas GASSILLOUD, a été élu à Pouilly les Feurs le 18 janvier ; ce jour là, 8 vice-présidents ont été élus par secteur, les délégations déterminées et les indemnités de fonction votées.

Une réflexion va être engagée sur la gestion des poteaux d'incendie et la relève des compteurs d'eau par télé relève.

4 Cantons

La prochaine réunion aura lieu le 18 mars à 14h30 à Saint-Laurent-de-Chamousset. La préparation du comice est en route et le groupe qui s'est constitué pour la préparation du char se réunit le 22 février pour trouver des idées.

Mutuelle communale

Les communes de Sainte-Foy-l'Argentière, Souzy, Montromant, Les Halles et Saint-Genis-l'Argentière ont choisi la société SOLIMUT. Les réunions publiques seront annoncées prochainement.

Commission personnes âgées

Le repas des seniors offert par la commune aux personnes âgées de 70 ans et plus aura lieu le samedi 22 avril.

Syder

Il est prévu que les travaux d'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la mairie débuteront le 3 mars.



INFORMATIONS DIVERSES

Aire de jeux

Le conseil décide de solliciter une subvention exceptionnelle de 15 000 € (via la dotation parlementaire de notre député Christophe GUILLOTEAU) pour un projet d'environ 32 000 € concernant le réaménagement de l'aire de jeux d'enfants sur le site du terrain de sports René Poncet : changement du sol très abîmé et renouvellement des jeux.

La commune étudiera plus précisément les jeux à mettre en place quand la subvention sera accordée.

Nettoyage de printemps

L'association des chasseurs et le conseil municipal invitent la population samedi 8 avril à partir de 9 heures sur la place de la mairie pour une matinée nettoyage de printemps (voir information annexe). Nous vous attendons nombreux afin que notre village et ses abords restent propres. Une information sera diffusée via les enfants de l'école.

Nouveauté à la médiathèque

Notre médiathèque est à présent équipée d'un point WIFI ; vous pouvez donc vous connecter à internet gratuitement avec votre mobile, votre tablette ou ordinateur portable.

Luni'k

Après 9 années de gérance, Michel NOUVELOT a décidé de vendre son fonds de commerce. Nous le remercions sincèrement pour tout le travail qu'ils ont accompli.

La commune est propriétaire des murs et de la licence IV.

Plusieurs acquéreurs potentiels ont été reçus et nous étudierons toutes les propositions afin que cet unique lieu de rencontre et de convivialité de notre village puisse perdurer.

Avant la vente, nous serons certainement obligés d'effectuer des travaux d'accessibilité des toilettes pour les personnes handicapées.

Maison GONZALES

L'acte de vente a été signé. Les 3 communes concernées et la communauté de communes vont pouvoir travailler avec le Département sur le projet d'aménagement de ce carrefour.

Association Autisme Brévenne

Une nouvelle association a vu le jour à Sainte-Foy-l'Argentière (la présidente Mme Carole BIRET habite notre commune). Elle a pour but de rassembler les parents d'enfants porteur d'autisme du secteur de la Brévenne et des Monts du Lyonnais afin de pouvoir parler de leurs expériences, de rassembler leurs enfants pour qu'ils puissent avoir des liens sociaux, s'amuser.

Outre ces rencontres, l'association organisera également des manifestations publiques, des conférences de spécialistes pour faire connaître ce qu'est réellement l'autisme et passer tous ensemble des moments de convivialité.

L'adhésion à l'année pour les familles est de 20 € et vous pouvez la contacter par mail : association.autisme.brevenne@gmail.com -

site internet : <https://facebook.com/aabmontsdulyonnais>.

Hôpital de Feurs

Malgré les revendications et les manifestations du comité de soutien et des élus, les urgences nocturnes de l'hôpital de Feurs (de minuit à 8 heures) vont très certainement fermer dès le printemps.

Nous ne pouvons que déplorer cet état de fait mais l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) est décisionnaire.

Sentier pollinier

Merci de noter sur vos agendas qu'une balade va être organisée, en partenariat avec le Réseau National de Surveillance Aéobiologique (R.N.S.A.) samedi 6 mai, à 9h30.

Transport Vallée de la Brévenne

Suite à diverses réunions entre élus concernant la problématique des transports dans la vallée de la Brévenne, un questionnaire sur nos habitudes de transport a été établi et son analyse sera transmis à la Région, le Département et l'Etat pour tenter de trouver des solutions.

Merci de consacrer quelques instants pour répondre, document joint à compléter ou saisir directement vos réponses sur le questionnaire accessible sur internet (enquête TRAM TRAIN) lien : <http://simoly.monts-du-lyonnais.fr/>

Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM)

La mairie a reçu le 20 février de la Préfecture l'arrêté du 6 janvier approuvant le P.P.R.M. des communes de Sainte-Foy-l'Argentière, Aveize, Souzy et Saint-Genis-l'Argentière et informant acquéreurs et locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques.

Le dossier est tenu à disposition du public en mairie.



QUESTIONS DES CONSEILLERS

Il est signalé que le caniveau d'écoulement des eaux pluviales à Leuillon est encombré ; le nécessaire devrait être fait très prochainement.

De multiples endroits (privés et publics) ont subi des dégâts suite aux grands vents du samedi 4 février.

Les propriétaires de bois concernés par des arbres tombés sont avertis quand la mairie en a connaissance afin qu'ils puissent intervenir pour sécuriser les sites et les passages publics limitrophes.

Le marquage au sol de places de parking sur la montée Saint Roch a été discuté afin d'optimiser les places et pour que chacun des riverains puisse profiter au mieux de ces emplacements.

Ce projet sera intégré dans un programme de futurs travaux à engager dans le cadre d'un dossier « aménagement de sécurité » susceptible d'être subventionné au titre des amendes de police.



PROCHAINE REUNION

Elle aura lieu vendredi 7 avril 2017 à 20h en mairie.



*Réalisation de la publication par la commission Informations
Lettre éditée et imprimée par la mairie*

Mairie Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18H30
Tél. 04.74.70.04.83. courriel : mairie@saintgenislargentiere.fr

site internet de la mairie : www.saintgenislargentiere.fr

Médiathèque Ouverture au public : mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30,
jeudi 16h30-18h, vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15 Tél. 04.74.26.22.56
Courriel : mediathequestgenis@gmail.com

INFORMATIONS DIVERSES

Rencontre intergénérationnelle

Jeux de société mercredi 15 mars de 14 à 16 heures
salle annexe cantine
Ouvert à tous, pour un moment convivial à partager.



Classe en 7

Matinée vente de saucisson cuit/ pomme de terre ou dégustation sur place dimanche
26 février 8 à 13 heures place de la mairie.
Prochaine réunion : mercredi 1^{er} mars à 20h salle annexe cantine.

La Revole : Appel aux 18-25 ans

La vogue 2017 commence à s'organiser mais la soirée du samedi est menacée de ne pas avoir lieu.

La revole lance donc un appel aux 18-25 ans de notre commune et à leurs parents afin que ce week-end de fête d'été soit complet, samedi soir compris !

Une rencontre est organisée vendredi 24 février à 20h à la maison de l'amitié. Alors chère jeunesse, viens échanger tes idées ...

Classe en 8

Une première réunion préparatoire aura lieu vendredi 7 avril 2017 à 20h30 à la maison de l'amitié.

Contacts et renseignements auprès de Daniel GIRAUD, tél. 06.86.46.02.33.